



#### Objectifs de la visite :

- ✓ Déterminer si votre logement est éligible
- ✓ Définir la méthode d'isolation de vos combles (versants ou plancher)

#### Déroulement de la visite :

- ✓ Documents
- ✓ Questions
- ✓ Liste des constatations techniques
- ✓ Relevé numérique
- ✓ Débriefing

#### Après la visite :

- ✓ **J'envoie la charte signée** à mon conseiller RENO+ à l'adresse email [brainetoiture@buildwise.be](mailto:brainetoiture@buildwise.be)
- ✓ Mon conseiller, une fois la charte signée reçue, vérifie si mon logement est bien éligible techniquement à l'initiative toitures de Braine-l'Alleud et m'envoie par email le récapitulatif de la visite du jour, un devis provisoire et ce que je dois faire pour obtenir un financement auprès de la SWCS.
- ✓ Pour les logements non conformes en électricité et/ou gaz, je serai prochainement recontacté.e par un électricien et/ou chauffagiste pour qu'il(s) vérifie(nt) la conformité de mes installations.
- ✓ Mon conseiller RENO+ m'appelle ensuite pour convenir d'une date de visite pour me transmettre mon dossier complet.

## Et après ?

**5** **Je reçois un dossier complet**

A l'occasion d'une 2<sup>ème</sup> visite de mon logement, je reçois un dossier complet comprenant la description des travaux, l'estimation des primes et je fais le point sur le statut de mon financement avec mon conseiller RENO+.

**6** **Les travaux commencent**

Une fois que j'ai donné mon accord, signé les contrats et payé la 1<sup>ère</sup> facture d'acompte, l'entrepreneur réalise sa visite de pré-chantier puis commence les travaux à la date fixée. Mon conseiller RENO+ supervise le chantier.

Pendant le chantier :

- ✓ Mon grenier devra être vide pour les travaux
- ✓ Un WC devra être mis à disposition de l'entrepreneur le temps des travaux (max 7 jours)
- ✓ Une prise de courant sera à mettre à disposition, tout comme un point d'alimentation en eau et un point d'évacuation pour l'eau
- ✓ Un emplacement de stationnement devra être libéré pour l'entrepreneur, soit sur mon terrain privé si c'est possible, soit sur l'espace public via une réservation auprès de la Commune. Dans ce dernier cas, nous vous aiderons à effectuer la réservation.

**7** **Les travaux se terminent**

Lors d'une dernière visite, mon conseiller RENO+ valide la conformité et la qualité des travaux et me transmet la dernière facture. Si je le désire, je contracte auprès d'un auditeur partenaire RENO+ pour faire réaliser un audit logement de mon habitation et ainsi obtenir une série de recommandations de futurs travaux adaptées à mon logement, afin de l'amener vers le PEB A.

**8** **Je bénéficie des primes de la Région wallonne**

Suite à la validation des travaux, je complète les démarches administratives nécessaires auprès de la SWCS pour bénéficier des primes travaux accordées par la Région wallonne.

Si j'ai fait appel à un auditeur, celui-ci s'occupe de ma demande de prime audit auprès de la Région Wallonne, et le conseiller énergie de la Commune de Braine-l'Alleud peut m'apporter un accompagnement administratif pour l'introduction de ma demande de prime audit auprès de la Commune.